

3% des accidents de la circulation dus au divorce !

Selon une étude française publiée en 2004 dans le journal spécialisé Epidemiology, on peut attribuer au divorce et à la séparation 3% des accidents de la circulation par an, soit 3 000 blessés et 170 décès.

Ainsi, le divorce multiplie par quatre les risques !

Bref, le stress qui suit la séparation fait des dégâts !

Et les accidents qui précèdent le divorce ? A combien les estime-t-on ?